

Division des Etablissements

Chef de Division
Mme Sabrina GAUBERT

La Roche-sur-Yon, le 21/01/2020

Le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale
de Vendée

à

Mesdames les Directrices et Messieurs les
Directeurs des écoles publiques

Objet : Préparation de la rentrée 2020 dans les écoles publiques de la Vendée.

Division des Etablissements

1^{er} degré
N° 226

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des travaux préparatoires de la carte scolaire des écoles publiques pour la rentrée 2020, je vous informe que j'ai décidé de stabiliser les informations relatives aux évolutions des effectifs des écoles à un moment donné, pour chaque phase de décisions, dans un souci d'équité entre les écoles.

- 1^{ère} phase : La date du mercredi 25 mars 2020 (à midi) a été arrêtée comme date limite pour la prise en compte des prévisions d'effectifs. Aucune donnée complémentaire ne sera retenue au-delà de cette date jusqu'au Comité Technique Spécial Départemental du 31 mars 2020.
- 2^{ème} phase : La date du Jeudi 4 juin 2020 (au soir) a été arrêtée comme date limite pour la prise en compte des prévisions d'effectifs. Aucune donnée complémentaire ne sera retenue au-delà de cette date jusqu'au Comité Technique Spécial Départemental du 19 juin 2020.

Vous voudrez bien faire parvenir toutes les informations utiles pour la carte scolaire à votre Inspectrice ou à votre Inspecteur de l'Education Nationale conformément à ce calendrier.

D'avance, je vous en remercie et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de toute ma considération.

Catherine CÔME



Copie à Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale